

Arrêté n° 2024 – 49C

## ARRETE DU MAIRE Portant le choix d'une entreprise

Le Maire de Thue et Mue ; Vu le code de la commande publique Vu la délibération n° 2020/49 du conseil municipal du 27 mai 2020 donnant délégation au Maire,

Le déploiement d'un nouveau système de gestion de l'ascenseur du siège par l'installation d'un module GSM est devenu nécessaire ;

Considérant la proposition de l'entreprise OTIS;

## **ARRETE**

## **ARTICLE UNIQUE:**

L'offre de l'entreprise OTIS est retenue pour fournir et installer le système de gestion de l'ascenseur au prix de 2 160 € TTC.

Fait à THUE ET MUE, le 2,8 MAI 2024

